



Objet : Finances paroissiales sur la base de l'année 2023

Chers Paroissiens,

Vous recevez ce document qui présente l'aspect économique de nos deux paroisses de Tarascon et Saint-Etienne-du-Grès, leurs rentrées, leurs charges et les enjeux d'une saine gestion de nos finances.

Je remercie tout d'abord le Conseil Économique, que je préside en tant que curé, composé de 5 membres de la paroisse de Tarascon et de 2 membres de Saint-Etienne-du-Grès. Il réalise un travail remarquable dans un esprit de total dévouement au service de nos communautés.

Je dois aussi souligner votre générosité, non moins remarquable, qui ne se dément pas, malgré les aléas liés à la conjoncture nationale et internationale.

Vos efforts sont croissants et permettent de maintenir les ressources paroissiales à un niveau stable. Nous remercions ceux qui ont légué tout ou partie de leur succession au profit de nos paroisses. Cet apport permet de réaliser de beaux projets en vue de l'évangélisation et de l'accueil des plus fragiles et des plus pauvres.

Cette année, nous aurons célébré, en comptant Boulbon et Saint-Pierre-de-Mézoargues, 108 baptêmes, dont 20 baptêmes d'adultes, 28 mariages religieux, plus d'une centaine de funérailles chrétiennes, 92 premières communions, 9 professions de foi et 37 confirmations. Ces chiffres donnent la mesure de la vitalité de nos paroisses et sont encourageants. Certes le nombre de fidèles évolue face à la déchristianisation et la forte présence numérique de la communauté musulmane. Il faut donc toujours davantage soutenir votre Église, votre famille religieuse.

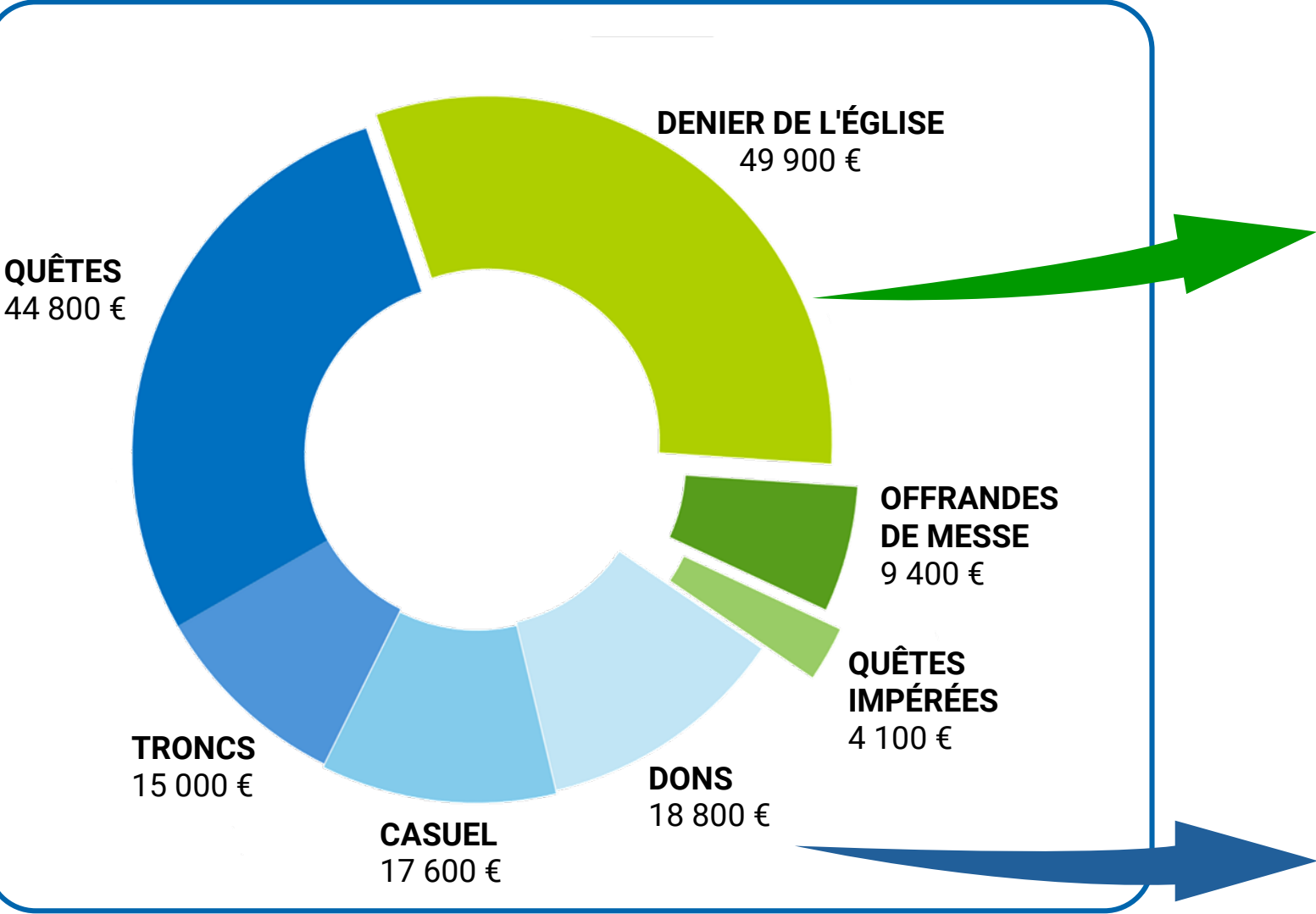
Nous savons que nous pouvons compter sur chacun de vous.

Vous pouvez en retour compter sur notre dévouement, notre prière et l'assurance de notre soutien fraternel.

Père Michel Savalli, Curé
et le Conseil Economique
Françoise de Cormis, Marie-Cécile Remonenq, Monique Thoonsen,
Jean-Marie Birot, Jacques Bouchet, Michel Journoud, Robert Simian

RESSOURCES grâce à votre GÉNÉROSITÉ

Sur nos deux paroisses, votre générosité a permis de rassembler 159 600 € dont 59 300 € ont été reversés au diocèse et 100 300 € ont couvert des charges propres aux paroisses de Tarascon et de Saint-Etienne du Grès.



Le Denier de l'Église est une contribution volontaire des fidèles, pratiquants ou non, destinée à la rémunération et à la protection sociale des prêtres, religieuses et laïcs en mission pastorale.

Les offrandes de messe sont versées par les fidèles qui en demandent la célébration à une intention particulière⁽¹⁾.

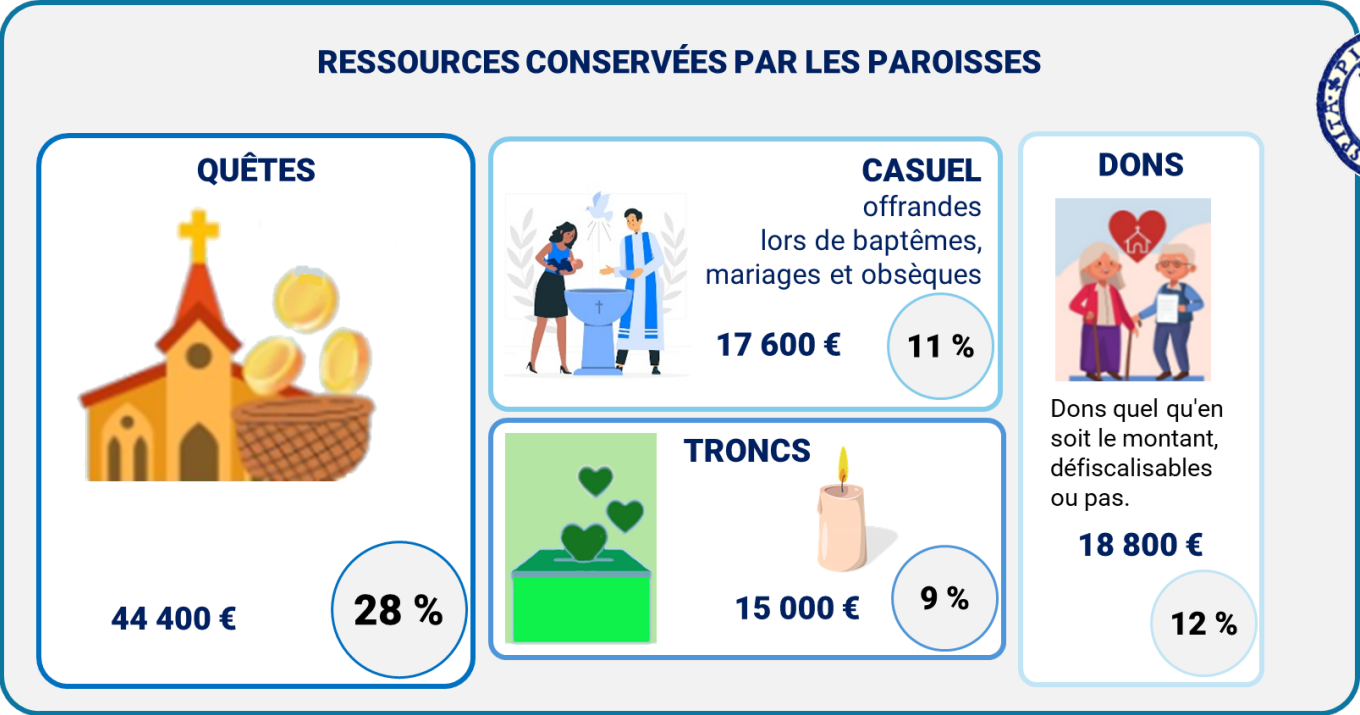
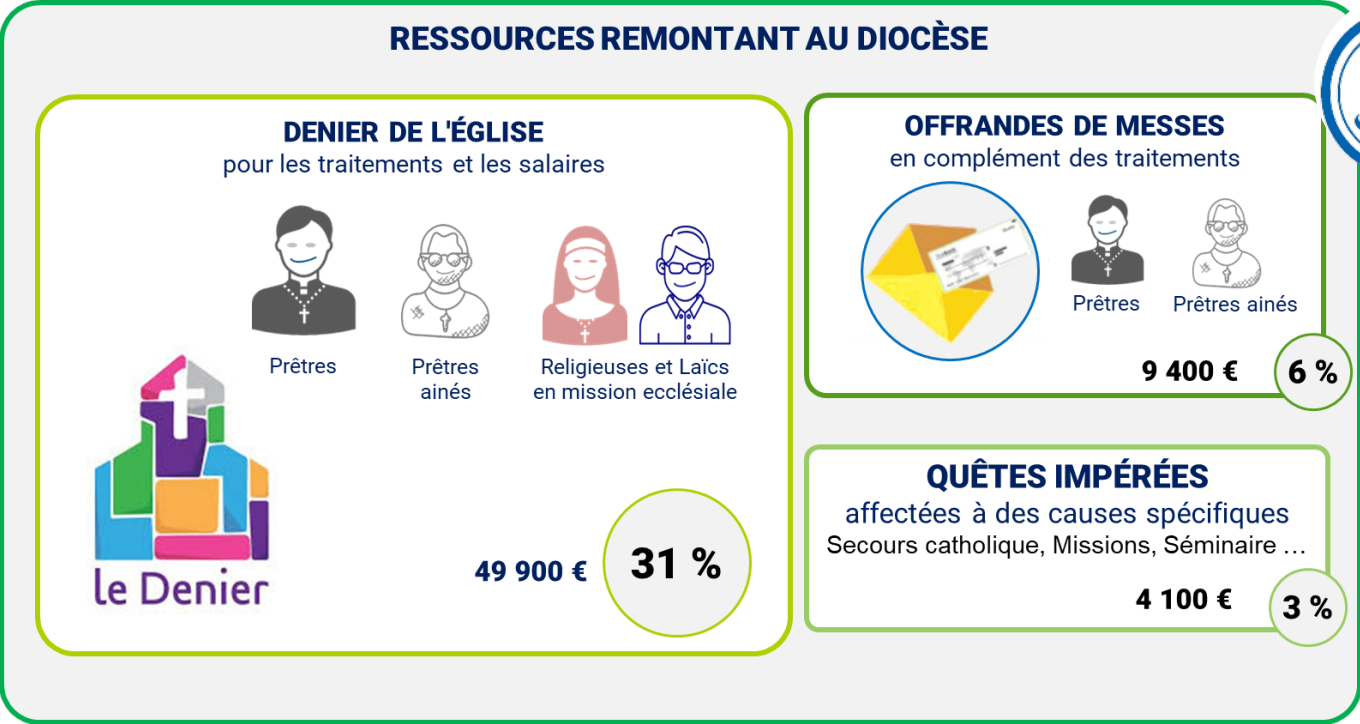
Les quêtes, versées lors des messes, servent à couvrir les frais des paroisses : frais de fonctionnement (chauffage, électricité...) et tous les frais liés aux activités paroissiales (catéchisme, pèlerinages,...).

Le casuel est versé par les familles qui demandent un sacrement (baptême, mariage) et par les familles du défunt pour les funérailles.

Les legs, donations et assurances-vie sont des ressources exceptionnelles qui permettent d'envisager les grands projets pour l'Église de demain.

⁽¹⁾ La destination est explicite en page suivante.

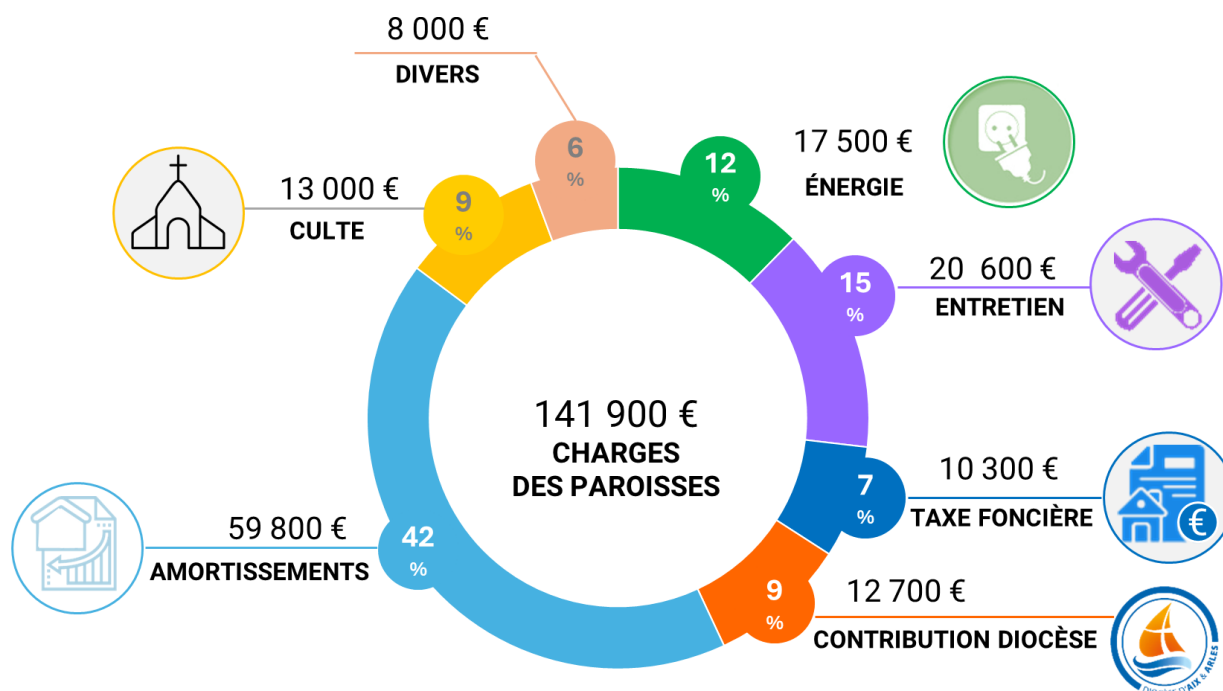
Comment ces ressources sont-elles réparties ?



La maison léguée par Annette Nourri, appelée Sainte Anne en sa mémoire, a été rénovée et cinq appartements y sont en location. Cette activité génère une contribution stable de 30 900 € auxquels il faut déduire les charges liées aux travaux, au fonctionnement et à la fiscalité.

LES CHARGES

Les charges propres aux paroisses de Tarascon et de Saint Etienne du Grès sont de 141 900 €.

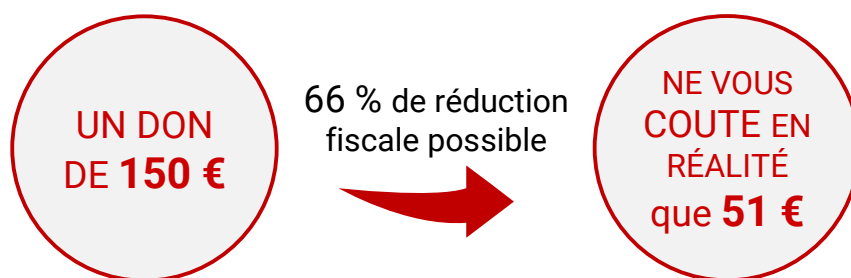


La contribution au diocèse est une participation de l'ensemble des paroisses du diocèse d'Aix et Arles au financement du fonctionnement des services de l'archevêché et du séminaire.

Les charges relatives à l'immobilier s'expliquent par l'importance de notre immobilier en propriété : Presbytères de Tarascon et Saint Etienne du Grès, salle Sainte Marthe, Béthanie (gérée par l'association Béthanie en Provence) et maison Sainte Anne.

Nos amortissements non décaissés ont pour contrepartie des remboursements d'emprunts et des investissements.

L'Église ne reçoit aucune subvention, ni de l'état, ni du Vatican.
Seule **votre générosité** alimente ses ressources.



La générosité des paroissiens est indispensable, nous souhaitons la prise de conscience d'un plus grand nombre.